



**COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

**PROCÈS-VERBAL**

**87<sup>e</sup> SÉANCE TENUE LE 5 MARS 2007**

**DATE** : Le 5 mars 2007

**HEURE** : 17 h

**LIEU** : Maison du citoyen, salle des comités, 2<sup>e</sup> étage, 25, rue Laurier

**PRÉSENCES :**

**Membres**

M<sup>me</sup> Denise Laferrière, présidente, conseillère, district de Hull (n<sup>o</sup> 8)  
M. Luc Angers, conseiller, district des Promenades (n<sup>o</sup> 11)  
M. Yoland Charette, citoyen  
M<sup>me</sup> Frédérique Moulin, citoyenne  
M. Jean-Marc Purenne, citoyen  
M<sup>me</sup> Nicole Robitaille-Carrière, citoyenne  
M. Nick Xenos, citoyen

**Ressources-internes**

M. Éric Boutet, chef de division, planification, réglementation et transport  
M. Louis Chabot, coordonnateur / aménagement  
M. Yvon Dallaire, coordonnateur de projets et de design urbain  
M<sup>me</sup> Sabine Daniel, agente, consultations publiques, Service des communications  
M. Gilbert Gagnon, responsable à la réglementation  
M<sup>me</sup> Catherine Marchand, directrice, Module aménagement et développement  
M<sup>me</sup> Marie-Hélène Rivard, resp. relations médias, Service des communications

**Secrétaire**

M. Ghislain Deschênes, coordonnateur des comités

**Autres**

M<sup>me</sup> Manon Bélanger, consultante  
M. Pierre Marcotte, consultant

**ABSENCES :**

**Membres**

M. Simon Racine, vice-président, conseiller, district de Limbour (n<sup>o</sup> 9)  
M. Richard Bégin, citoyen  
M. Michel St-Pierre, citoyen

**Ressource-externe**

M. Salah Barj, STO

**Autres**

M. Patrice Martin, conseiller, district de Wright-Parc-de-la-Montagne (n<sup>o</sup> 5)  
M. Pierre Philion, conseiller, district de Saint-Raymond-Vanier (n<sup>o</sup> 7)  
M. Alain Pilon, conseiller, district de Val-Tétreau (n<sup>o</sup> 4)  
M<sup>me</sup> Louise Poirier, conseillère, district de l'Orée-du-Parc (n<sup>o</sup> 6)

**DISTRIBUTION :** Aux membres du CCU, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

\_\_\_\_\_  
**PRÉSIDENTE**

\_\_\_\_\_  
**SECRÉTAIRE**

**1. Constatation des présences et ouverture de la réunion**

La présidente constate l'atteinte du quorum et ouvre l'assemblée à 17 h 35. Elle souhaite la bienvenue à M. Nick Xenos, nouveau membre citoyen du CCU.

**2. Date de la prochaine assemblée**

On rappelle que la prochaine séance du CCU se tiendra le 19 mars 2007.

**3. Programme particulier d'urbanisme, lignes directrices pour l'aménagement du centre-ville de Gatineau – district électoral de Hull**

Mise en contexte :

On présente le cadre légal de la planification du territoire en insistant sur les compétences du gouvernement du Québec et de la Ville de Gatineau en matière d'aménagement du territoire et de réglementation d'urbanisme (schéma d'aménagement, plan et règlements d'urbanisme). On insiste également sur :

- Les règles de conformité et de concordance;
- Le contexte municipal particulier de la Ville de Gatineau (plan stratégique, schéma, politiques, réglementation d'urbanisme);
- Le schéma d'aménagement (son contenu obligatoire et facultatif);
- Le document complémentaire du schéma (bandes riveraines, zones d'inondation, de mouvement de masse, lotissement, construction, voies de circulation);
- Le plan d'urbanisme (son contenu obligatoire et facultatif);
- Les six grandes orientations du schéma (pôles économiques, diversification, milieu de vie, développement viable, déplacements, tourisme et culture);
- Les grandes affectations du sol;
- Les six pôles économiques (le centre-ville, le centre de la Cité, l'aéroparc, le centre du Plateau, le Vieux-Aylmer, le Vieux-Buckingham) ;
- L'utilité du plan d'urbanisme;
- Les caractéristiques du plan d'urbanisme (ce qu'il doit et peut comprendre);
- Les 8 principes directeurs du plan d'urbanisme de la Ville de Gatineau, ses 10 orientations d'aménagement, son concept d'organisation spatiale (structure urbaine et villages urbains) et sa mise en œuvre.

Départ de M<sup>me</sup> Sabine Daniel.

On présente ensuite le cadre légal relatif au programme particulier d'urbanisme (PPU) de même que le contenu possible d'un PPU. On donne aussi quelques explications sur :

- Les programmes de réaménagement de secteurs ou de restauration d'immeubles (expropriation, crédit de taxe, subvention);
- La mise en œuvre (intégration au plan d'urbanisme, modification réglementaire, études détaillées, financement);
- Le chantier centre-ville (lignes directrices, programme particulier d'urbanisme, vision d'aménagement);
- L'identification des lignes directrices d'aménagement (mandat, deux comités d'études, rencontres des acteurs clés, contribution du CCU).

Arrivée de M<sup>me</sup> Manon Bélanger et de MM. Yvon Dallaire et Pierre Marcotte.

Stratégie de communication :

On souligne qu'un plan de communication relatif à la préparation et à l'adoption d'un programme particulier d'urbanisme du centre-ville de Gatineau est actuellement en préparation.

Retour de M<sup>me</sup> Sabine Daniel.

On mentionne que ce plan de communication permettra, entre autres, de s'assurer d'une bonne couverture médiatique et surtout d'éviter une désinformation. Enfin, on souligne que, dans le cadre de l'élaboration du programme particulier d'urbanisme, la présidente du CCU a été désignée porte-parole de la Ville de Gatineau.

Départ de M<sup>mes</sup> Marie-Hélène Rivard et Sabine Daniel.

Lignes directrices :

On présente le guide du participant de la journée de réflexion sur l'avenir du centre-ville de Gatineau en insistant, entre autres, sur :

- Le contexte de planification et le secteur d'intervention;
- L'aspect multifonctionnel du centre-ville;
- Les principales caractéristiques du centre-ville;
- Les forces et les opportunités du centre-ville;
- Les enjeux à résoudre;
- La vision 2025;
- Les scénarios proposés.

Plusieurs commentaires sont formulés, notamment, sur :

- La vision 2025;
- La situation frontalière et le choix des québécois en matière de souveraineté politique;
- La participation des résidents et des utilisateurs du centre-ville;
- Les coûts de mise en œuvre du programme particulier d'urbanisme;
- La démarche du « chantier centre-ville »;
- La conservation de l'aspect multifonctionnel;
- L'information, la participation, la consultation et l'implication du public;
- Le choix du mot « réflexion » plutôt que le mot « consultation ».

Départ de M. Jean-Marc Purenne.

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau octroyait en novembre 2006 un mandat à la firme « Groupe Gauthier Biancamano Bolduc » afin de proposer les lignes directrices d'aménagement du centre-ville;

**CONSIDÉRANT QUE** le mandat prévoit que le consultant procède à l'analyse du milieu en phase initiale et produise un document visant à alimenter les discussions dans le cadre d'une réflexion publique et devant servir de guide du participant pour les différents ateliers :

**R-CCU-2007-03-05 / 49**

Que ce comité recommande au conseil de mandater le Service d'urbanisme de tenir une journée de réflexion sur l'aménagement du centre-ville de Gatineau sur la base du document intitulé « Guide du participant » produit par la firme « Groupe Gauthier Biancamano Bolduc » en mars 2007.

**ADOPTÉE**

**4. Levée de la séance**

La séance est levée à 20 h 45.